

## Communiqué de presse

### Le Conseil Economique, Social et Environnemental tient sa 35<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire

**Rabat, le 27 février 2014.** Le Conseil Economique, Social et Environnemental a tenu, jeudi 27 février 2014 au siège du Conseil à Rabat, sa 35<sup>ème</sup> Assemblée générale Ordinaire présidée par Monsieur Nizar Baraka.

Le premier point figurant à l'ordre du jour concernait l'élection des membres du bureau représentant les différentes catégories composant le Conseil, conformément aux dispositions de sa loi organique et de son règlement intérieur.

Cette session a également vu la présentation et la discussion de l'avant-projet de rapport sur « la gouvernance de la gestion intégrée des ressources hydriques au Maroc: levier de développement durable».

Cette auto-saisine confiée à la Commission permanente chargée des questions de l'environnement et du développement régional a pour objectifs d'analyser la gouvernance du secteur de l'eau dans toutes ses composantes, de s'inspirer des bonnes pratiques internationales en matière de gouvernance du secteur de l'eau et de formuler des recommandations permettant d'optimiser la gouvernance du secteur de l'eau au Maroc.

Dans ce cadre, 28 acteurs ont été auditionnés dont des experts, des départements ministériels, des ONG ainsi que des opérateurs économiques.

Le projet de rapport présente un nombre de recommandations visant à garantir le droit d'accès à l'eau potable pour les générations actuelle et future, à accompagner les besoins en eau du secteur économique et à préserver et protéger les ressources en eau en rationalisant son utilisation et en luttant contre la pollution.